

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Séance du lundi 1^{er} juillet 2019

Délibération N°2019-07-02



Nombre de délégués :	L'an deux mille dix-neuf
En exercice : 16	Le 1 ^{er} juillet 2019 à dix-huit heures trente minutes
Délégués présents : 9	Le Comité Syndical du S.M.E.C.RU dûment convoqué, s'est réuni au
Suppléants (avec voix) : 0	nombre prescrit par la loi, en la salle du Conseil Municipal de
Suppléants (sans voix) : 0	Sallenôves, sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ
Pouvoirs : 1	
Titulaires excusés : 1	
Titulaires absents : 6	
Votes exprimés : 10	Date de convocation et d'affichage : 24 juin 2019
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Aurélien GLANDUT, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Sylvain BLONDON, Monsieur Louis CHAUMONTET, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur François RICHER, Monsieur André BOUCHET.	
Délégués suppléants : RAS	
DELEGUES EXCUSES : Monsieur Franck GIBONI (pouvoir à Monsieur Christian BUNZ)	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean Doué, Monsieur Bernard REVILLON, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur Michel DE REYDET, Monsieur Jacky DURET, Monsieur Jean-Louis VUICHARD.	

OBJET : ANIMATION DU SITE NATURA 2000 LES USSES : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR L'EXTENSION DU SITE N2000 LES USSES - ANNEE 2019

Monsieur le Président rappelle que le SMECRU a été renouvelé par le Comité de Pilotage en date du 12 février 2019 comme structure animatrice du DOCOB du site Natura 2000 « Les Ussets » FR8201718.

A ce titre, une demande de subvention a été déposée fin 2018 et acceptée par les financeurs début d'année 2019, au titre de l'arrêté attributif n°DDT-2019-937 d'un montant de 13 684 €.

Or, l'année 2019 est marquée par une action nouvelle qui n'a pas été comptabilisée financièrement et en temps de travail dans la demande de subvention initiale. Il s'agit du projet d'extension du site Natura 2000 les Ussets au profit de l'écrevisse des torrents. Ce projet est programmé pour toute l'année 2019 et nécessitera du temps de l'animatrice en charge de l'animation du site, à savoir la réalisation de réunions, des rencontres auprès des collectivités concernées, du travail techniques et de recherche de données.

Il expose ainsi le programme d'action prévu pour cette action complémentaire, qui s'élève à un montant prévisionnel de 4 383 € TTC :

- **Masse salariale :** 3 729,4 € TTC
21 jours de travail prévu pour la réalisation du projet d'extension
- **Frais de déplacement et restauration :** 94,5 € TTC
2 repas et 200km de déplacement
- **Coûts indirect à 15% de la masse salariale :** 559,4 €

Afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2016, le Président du SMECRU

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

propose de solliciter l'Etat pour l'obtention d'une **subvention d'un montant de 4 383 € TTC** au titre de l'opération d'extension du site Natura 2000 les Ussets, à un taux de 100% d'aides publiques.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

-**APPROUVE** le plan de financement de l'opération d'extension du site Natura 2000 les Ussets pour l'année 2019,

-**AUTORISE** le Président à solliciter l'Etat pour l'engagement d'une subvention pour l'opération d'extension du site Natura 2000 Les Ussets, **dont le montant s'élève à 4 383 € TTC.**

-**AUTORISE** le Président à signer tout document administratif et financier pour assurer l'exécution de cette demande d'aide.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian BUNZ

